



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que le 16 février 2019, une poutre du toit de l'aréna Jacques-Côté s'est affaissée en raison de la charge de neige.

Attendu que ce bâtiment municipal est fermé depuis cet incident.

Attendu que la Ville de Québec a annoncé le 12 avril 2019 la fermeture définitive de l'aréna de Sillery, soit un an plus tôt que prévu.

Attendu que l'offre d'heures de glace du secteur de Sainte-Foy-Sillery-CapRouge était déjà impacté de manière significative en raison des travaux du Centre sportif de Sainte-Foy et du futur Centre de Glaces.

Attendu que depuis des années, la Ville de Québec offre 3,5 heures de glace aux jeunes de 5 à 21 ans.

Attendu qu'avec la fermeture de l'aréna de Sillery, l'administration en place ne s'engage plus à offrir un tel nombre d'heures de glace par jeune.

Attendu qu'elle parle maintenant plutôt de s'approcher du seuil optimal qui est de 3,5 heures/jeune par année.

Attendu que ce seront les jeunes sportifs de Québec qui en seront pénalisés.

Attendu que les associations sportives de Québec doivent préparer leur prochaine saison.

Attendu que l'administration en place n'a toujours pas dévoilé son plan de relocalisation des activités pour faire face aux impacts liés à la fermeture de l'aréna Jacques-Côté et à la fermeture temporaire à venir du Centre sportif de Sainte-Foy dans le cadre de la construction du Centre de glaces.

Attendu que la responsabilité des loisirs incombe à la municipalité, tel que mentionné dans la Charte de la Ville de Québec, à l'article 72 ainsi que la Loi sur les compétences municipales, chapitre C-47.1.

Attendu que les citoyens de la Ville de Québec sont en droit de s'attendre à une gestion optimale des services de proximité de leur ville.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Québec s'engage à maintenir le ratio de 3,5 heures/jeune par saison.

Il est également proposé que la Ville de Québec annonce, d'ici le 3 mai 2019, son plan complet de relocalisation des activités sur glace pour la prochaine saison.

Jean-François Gosselin
Chef de l'opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf